



À mesdames et messieurs les parents d'élèves

**Objet : Rentrée scolaire septembre 2017
Retour à la semaine de 4 jours**

Madame, Monsieur,

Le ministère de l'Éducation Nationale a fait paraître au journal officiel, le 28 juin 2017, le décret autorisant les communes à recourir à la semaine de 4 jours dans leurs écoles primaires.

Conformément à la position des parents interrogés par le biais du questionnaire, le conseil d'école et le conseil municipal se sont positionnés pour un retour à la semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi, vendredi dès septembre 2017.

La municipalité a transmis le dossier à l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de la Tour du Pin.

Je vous informe que la Directrice académique des services de l'Éducation Nationale à Grenoble vient d'accepter la modification des temps scolaires qui confirme la suppression des cours le mercredi matin.

Temps scolaires :

- 8h30 à 11h30
- 13h30 à 16h30

Temps périscolaires : tarification inchangée 1,10 € / heure

- 7h30 à 8h20 : accueil périscolaire
- 16h30 à 17h30 activités périscolaires (aucune sortie possible pendant les activités)
- 17h30 à 18h30 : accueil périscolaire avec sortie libre

Transports scolaires :

Les services du département ont donné leur accord de principe pour l'organisation du ramassage scolaire.

- Matin : horaires de ramassage inchangés
- À 16h30 : en attente des nouveaux horaires de dépose

Le conseil municipal, le personnel communal et les enseignants se joignent à moi pour souhaiter d'excellentes vacances aux enfants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Jean-Charles GALLET,
Maire**